

Bulletin Municipal

Février 2021



AU COEUR DE SAINT-MARTIN



SOMMAIRE

Le Mot du Maire	Page 2
Informations municipales	Page 3
Bibliothèque	Page 12
Mont de Marsan Agglomération	Page 13
Réalisations 2020	Page 14
Projets 2021	Page 18
La vie associative	Page 21
ACCA.....	Page 21
AESM	Page 22
Association culturelle théâtre	Page 23
Association Grégory Paquin.....	Page 24
Téléthon.....	Page 24
Chant'Oney	Page 25
Club cyclo VTT.....	Page 26
Comité des fêtes.....	Page 27
Gymnastique/Pilates.....	Page 28
DK Dance	Page 28
Le Biniou.....	Page 29
Le boulet Saint-Martinois	Page 30
Moto-Club	Page 30
Pétanque.....	Page 31
ST-Martin Loisirs.....	Page 32
Section Musculation.....	Page 32
SMS Basket	Page 33
ST-Martin Geloux Football.....	Page 34
Tennis Club.....	Page 35
Urous de Bibe.....	Page 36
École et périscolaire	Page 37
Permaculture	Page 38
Transports	Page 39
Carte d'identité - Passeport	Page 40
Infos pratiques	Page 41
Etat civil 2020	Page 42
Calendrier des manifestations	Page 43

Le mot du Maire



L'année 2020 fut une année difficile pour l'ensemble de la population. Malgré les contraintes, les équipes municipales ont tout mis en œuvre pour qu'un service de qualité vous soit rendu. Que ce soit dans l'accompagnement des personnes en difficulté, dans l'entretien et l'embellissement du village ou dans l'installation de commerces itinérants le dimanche matin, notre objectif reste d'améliorer la vie des saint-martinois.

L'année qui commence ressemble fortement à celle qui vient de se terminer. La vie associative tourne au ralenti mais nous gardons espoir que des activités puissent être envisagées avant l'été.

Un retour à la normale sera beaucoup plus long et il est probable que cette expérience laissera des traces pendant plusieurs années.

En ce qui concerne les projets communaux, nous poursuivons les travaux structurants de la commune tels le restaurant et le lotissement des Bruyères. D'autres projets ont émergé ce qui conduit à une réflexion et des arbitrages permanents. La nouvelle école de musique est un exemple concret de ces projets.

Tout mettre en œuvre pour que notre village évolue, soit toujours mieux équipé et agir de façon cohérente pour préserver cette qualité de vie qui nous est chère sont les lignes directrices de l'action de la municipalité.

Bonne lecture

Bien à vous,

Philippe Saës



3 - Conseil Municipal

LE CONSEIL MUNICIPAL



Les élections municipales se sont déroulées dimanche 15 mars 2020. A Saint-Martin-d'Oney, une seule liste a été soumise au vote des administrés, conduite par Philippe SAËS.

En raison du début de la crise sanitaire, la participation a été faible.

La nouvelle équipe municipale a été élue avec 85% des voix. Nous avons souhaité que cette équipe représente au mieux la diversité de la population.

Certains sont dans la commune depuis quelques années quand d'autres sont là depuis toujours. Les profils professionnels variés et toutes les catégories d'âge ont également été pris en compte.



Philippe SAËS
Maire



1^{ère} adjointe
Communication/Voirie/
Jeunesse/Bibliothèque

Corinne BARRAU



2^{ème} adjoint
Finances/Sécurité/
Urbanisme/ Logements
communaux

Todor TOPALOV



3^{ème} adjointe
Fêtes patronales/
Associations/Tourisme

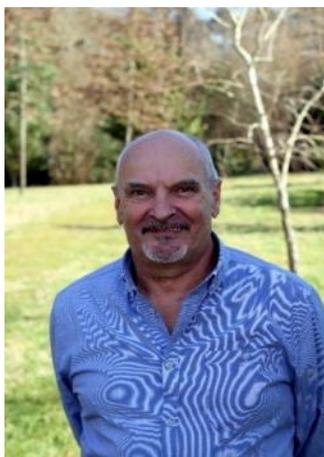
Monia LABOULAIS



Conseillère municipale
Périscolaire/Ecole

Odile ROTH

4 - Conseillers municipaux



Joël BREUSSIN



Fabien DANDRÉ



Guillaume DESPAGNET



Thierry DESTRUHAUT



Jérémy DULAURIÉ



Stéphanie HENNOTE



Brigitte LARGEAU



Jeanne RENARD



Tanguy ROMIEU



Sandrine SÉRÉ

5 - Location des salles communales



Modalités de location de salle :

- Demande à remplir en Mairie
- Réponse sous 10 jours
- Dans les 7 jours suivant l'accord, passer en Mairie pour remplir et signer le contrat de location.

Trois paiements vous seront alors demandés : acompte, caution et restant dû (encaissé après la date de location).

Centre Culturel

Capacité	Créneaux	Tarif St Martin	Tarif Extérieur	Caution
250	Semaine (1 jour) Lundi au Jeudi	150 €	250 €	400 €
	Week-end (3 jours) Vendredi au Dimanche	250 €	350 €	
Option Vidéo (projecteur + écran + sono) : 50 €				100 €

La Genévrière

Capacité	Créneaux	Tarif St Martin	Tarif Extérieur	Caution
50	Semaine (1 jour) Lundi au Vendredi	100 €	180 €	250 €
	Week-end (3 jours) Vendredi au Dimanche	150 €	250 €	



6 - Environnement - Civilité

Bien trier ses déchets c'est simple !



TRI SÉLECTIF



sacs jaunes disponibles gratuitement en Mairie

VERRE



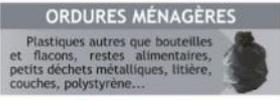
pas de vaisselle, de verre ni d'ampoule

TOUS LES PAPIERS



retirez simplement les films plastiques

ORDURES MÉNAGÈRES



Plastiques autres que bouteilles et flacons, restes alimentaires, petits déchets métalliques, literie, couches, polystyrène...

TEXTILE



à déposer propres et secs, en sacs fermés

DÉCHÈTERIE



Meubles, déchets électriques et électroniques, bois, encombrants, produits dangereux et polluants, ferraille, déchets verts...

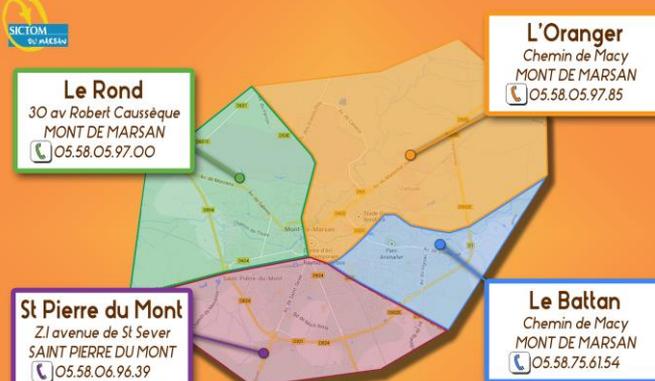
À SAINT-MARTIN-D'ONEY :

Votre colonne à verre se trouve :	<ul style="list-style-type: none"> • au Bourg • au cimetière • au lotissement Menjoulic • route d'Ygos
Votre colonne à papier se trouve :	<ul style="list-style-type: none"> • au Bourg • route d'Ygos
Votre colonne textile se trouve :	<ul style="list-style-type: none"> • au Bourg

Retrouvez la déchèterie la plus proche de chez vous sur www.sictomdumarsan.fr

Mairie de Saint-Martin-d'Ony 05.58.52.00.24 SICTOM du Marsan 05.58.06.74.74 Plus de renseignements sur www.sictomdumarsan.fr

Les déchetteries montoises



Le Rond
30 av Robert Causseque
MONT DE MARSAN
☎ 05.58.05.97.00

L'Oranger
Chemin de Macy
MONT DE MARSAN
☎ 05.58.05.97.85

Le Battan
Chemin de Macy
MONT DE MARSAN
☎ 05.58.75.61.54

A chaque secteur de l'agglomération montoise correspond une déchetterie !
Elles sont ouvertes du lundi au samedi, de 9h30 à 12h et de 14h à 18h.



RAPPEL DES HORAIRES

BRICOLAGE ET JARDINAGE UTILISANT DES APPAREILS A MOTEUR

Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi	De 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
Samedi	De 9h à 12h et de 15h à 19h
Dimanche et jours fériés	De 10h à 12h

Il est strictement interdit de faire du bruit en dehors de ces heures

(arrêté préfectoral de prévention des nuisances sonores et de lutte contre les bruits de voisinage, en date du 25 novembre 2003, article 17).

BRÛLER SES DÉCHETS VERTS, C'EST INTERDIT!



50 kg De déchets verts brûlés émettent autant de particules que 9 800 km parcourus par une voiture diesel récente en circulation urbaine, 37 900 km pour une voiture essence.

DÉCHETS VISÉS: Tonnes de pelouse, taille de haies, feuilles mortes, résidus d'élagage...

PARTICULIERS, COLLECTIVITÉS, ENTREPRISES

DES SOLUTIONS EXISTENT: Compostage, broyage et paillage, bûche mulching, apport en décharge.

Article 84 du « Règlement Sanitaire Départemental » (RSD) type (Fusil par la circulaire du 5/05/1978)



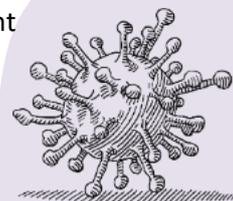
Où jeter mes déchets verts ? Usine de compostage THALIE – 1830 avenue du Marsan – 40090 Campet-et-Lamolère

7 - Informations Municipales

GESTION DE LA COVID-19



Le 16 mars dernier, l'annonce du confinement dû à la COVID-19 nous a tous touchés... Il a fallu improviser et composer avec toutes les mesures imposées pour la gestion de cette crise sanitaire.



Depuis presque un an, la municipalité s'adapte au mieux aux contraintes imposées par l'Etat.

Le premier confinement nous a conduit à prendre des mesures drastiques (horaires services adaptés, travail des agents en isolé) mais nous avons pu assurer un service continu au public avec une ouverture quotidienne de la mairie et de l'agence postale.

Nous en avons profité pour contacter régulièrement les personnes vulnérables et nous assurer qu'elles ne se trouvaient en grande difficulté. Nous avons aussi procédé à 2 distributions de masques gratuits.

Avec une supérette et une boulangerie ouverte, les saint martinois ont pu traverser cette première crise avec courage et sérieux.

Depuis cet été, au gré des décrets et protocoles successifs, nous travaillons notre capacité d'adaptation. L'étape importante aujourd'hui est de pouvoir organiser, si cela était nécessaire, une vaccination au sein de la commune avec les professionnels de santé résidents.

Lors de la distribution des masques en mai, nous avons reversé 500€ au Secours Populaire grâce à la participation des saint-martinois

ÉLECTIONS 2021

(Régionales et départementales)

Les élections régionales et départementales, prévues en mars, sont reportées en Juin 2021. Un autre report pourrait être décidé en fonction de la crise sanitaire.



Pour ces élections, les modalités d'inscription sur les listes électorales sont les suivantes :

- Inscription au plus tard le 6^{ème} vendredi précédent le 1^{er} tour de scrutin (la date historique du 31 décembre n'est donc plus impérative).
- Les citoyens peuvent s'inscrire (première inscription ou déménagement), obtenir une attestation d'inscription ou bien vérifier leur situation électorale directement en ligne :

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N47

8 - Informations Municipales



SERVICE CIVIQUE

Qu'est-ce que le service civique ?

C'est l'engagement volontaire d'un jeune au service de l'intérêt général, pour des missions qui répondent aux enjeux sociaux et environnementaux du territoire. Au contact de différents publics et d'autres jeunes, le volontaire vit une expérience citoyenne et de mixité sociale. Le service civique est accessible à tous, sans condition de qualification. Une seule exigence : la motivation !

Il s'adresse aux jeunes de 18 à 25 ans qui seront en immersion dans le milieu professionnel afin d'acquérir des compétences valorisables telles que la gestion de projets, la confiance en soi, le travail en équipe, l'autonomie...

Pour trouver les offres de missions, plusieurs solutions s'offrent à vous :

- Le Bureau d'Information Jeunesse (BIJ) par mail à bij@montdemarsan.fr ou par téléphone au 05.58.03.82.63
- La Mission Locale par mail à mdm@ml40.fr ou par téléphone au 05.58.46.61.81
- Le site internet service-civique.gouv.fr

ARRÊTÉS MUNICIPAUX

La municipalité édite chaque année des arrêtés municipaux dont certains ont un caractère permanent.

Vous trouverez ci-après quelques arrêtés récents qui peuvent vous intéresser. L'ensemble des arrêtés et leur détail sont disponibles sur le site internet de la commune : saintmartindoney.fr ou au secrétariat de Mairie.



Arrêté 2019 – 01

- Arrêté municipal permanent portant réglementation des **dépôts sauvage** sur la commune de Saint-Martin-d'Oney

Arrêté 2020 – 02

- Arrêté municipal permanent portant réglementation de l'**élagage ou l'abattage des arbres** sur la commune de Saint-Martin-d'Oney

Arrêté 2020 – 03

- Arrêté municipal portant réglementation sur la **divagation des animaux** sur la commune de Saint-Martin-d'Oney

Arrêté 2021 – 01

- Arrêté municipal portant règlement général du **marché dominical** sur la commune de Saint-Martin-d'Oney

Arrêté 2021 – 02

- Arrêté municipal concernant le **stationnement des poids lourds de plus de 3.5 tonnes** sur la commune de Saint-Martin-d'Oney

9 - Informations municipales



L'idée de créer un marché le dimanche matin a mûri cet été lorsque Bruno Lafitte, propriétaire d'une rôtisserie ambulante a demandé à s'installer Place des Platanes chaque dimanche. C'est un succès immédiat grâce notamment à la qualité des produits.



La Municipalité a par la suite contacté la poissonnerie Dax Marée, la ferme D.Cabriolait (producteur de fromages de chèvres) ainsi que La Cabane du Pirelon (ostréiculteur) qui ont répondu présents.

Les commerçants sont enchantés et les saint martinois ont maintenant un choix plus vaste de produits de qualité.



Mission réussie.

Ces commerces ne continueront à venir à Saint-Martin que si vous continuez à acheter leurs produits.

Leur situation est difficile, pensez à eux.

CIMETIÈRE



La commune a entrepris de numériser le plan du cimetière avec identification et numérotation de toutes les tombes. Or, un certain nombre de tombes ne sont pas identifiables, ne possédant ni plaque, ni inscription nominative.

Un long travail d'identification va débuter et nous espérons recueillir toutes les informations nécessaires (Téléphone Mairie : 05.58.52.00.24)

Tous les travaux tels que les gravures, la pose de caveau et de pierre tombale doivent faire l'objet d'une déclaration en Mairie.



10 - Informations municipales

INONDATIONS

En décembre dernier, plusieurs départements dont les Landes, ont été touchés par de fortes pluies ayant provoqué des crues importantes.

La route de Campagne a été inaccessible durant deux jours en raison de la montée des eaux et les fossés se sont rapidement remplis.

La décrue a été, fort heureusement rapide.



La municipalité, l'agglomération et le conseil départemental vont œuvrer ensemble pour résoudre les difficultés apparues lors des dernières intempéries.

Cependant, afin d'éviter certains débordements, les habitants doivent veiller à ce que l'accès à leur maison soit correctement réalisé et entretenu.



**SOLIDARITÉ
AVEC LES SINISTRÉS
DE NOS VALLÉES**

SOLIDARITÉ

Une nouvelle fois, les Alpes-Maritimes ont connu un événement climatique dramatique. Des pluies diluviennes et des crues brutales, d'une violence inédite, se sont abattues sur le département, vendredi 2 octobre 2020, laissant derrière elles un bilan tragique : de nombreuses personnes disparues, des villages coupés du monde, des pans de routes éventrés, des maisons détruites ou emportées, des secteurs entiers sans réseau téléphonique. Une situation catastrophique. L'association des maires des Alpes-Maritimes a contacté les communes de France afin de faire un appel aux dons.

La Mairie de Saint-Martin a fait un don de 1000 € ainsi que plusieurs associations du village. Un grand merci à eux !!!

11 - Informations municipales

THÉÂTRE DES LUMIÈRES



En 2020, le Théâtre des Lumières proposait sa dixième édition du Festival des Tréteaux.

Un festival dédié à la commedia dell'arte dans une ambiance festive et conviviale.

Les spectacles sont gratuits, tous publics, et se déroulent en plein air. Nous avons eu le

plaisir de recevoir la compagnie **Prisma Teatro** dans la soirée du 23 août dernier, qui a joué « **Scaramuccia** », pièce mise en scène par Carlo Boso.

L'accueil du public s'est fait par le biais d'une bodega-concert avec le groupe de musique Trad'Rasic et une restauration été proposée par le foodtruck Le Chaudron.

Le public était au rendez-vous puisque près de 400 spectateurs ont assisté à cette pièce de Théâtre sous un beau soleil



Le Marché des Producteurs n'a pas pu être maintenu en juillet 2020.

Nous espérons vivement pouvoir vous donner rendez-vous le **jeudi 8 juillet**, place des platanes si la crise sanitaire le permet.

Chaque année, la météo est favorable, les produits sont frais et locaux, l'ambiance est joyeuse et animée par Le Biniou, bref, ce marché en plein air remporte un franc succès !

12 - Bibliothèque



HORAIRES

Lundi et mardi de 9h30 à 11h30

Samedi de 10h30 à 11h45

N'hésitez pas à prendre contact

05-58-52-02-32

bibliotheque-smartindoney@wanadoo.fr

Petits et grands lecteurs, soyez les bienvenus à la bibliothèque !

Une grande diversité d'ouvrages vous y attend : grands classiques, romans, thrillers, BD, albums, documentaires... Sans oublier les grandes nouveautés littéraires qui viennent agrandir régulièrement cette collection.

Le prêt des livres et l'inscription à la bibliothèque sont entièrement gratuits.

LE CLUB DES LECTEURS : Rencontre tous les 2^{èmes} lundis du mois, pour moment convivial d'échange et de partage d'opinions autour des livres.

LE COUP DE CŒUR DES LECTEURS

Cette année, la remise du prix s'est déroulée à Geloux. Le livre primé pour l'année 2019 est **Du côté du bonheur** de Anna Mc Partlin. L'écrivaine Irlandaise n'ayant pu faire le déplacement, les lecteurs présents ont eu la chance de pouvoir interagir avec elle par visioconférence. Le coup de cœur des lecteurs 2020 est en préparation...



PORTAGE A DOMICILE ET DRIVE : Comment cela fonctionne ?



- 1) Rendez-vous sur <https://catalogue.lamediathequedumarsan.fr>
- 2) Sélectionnez « bibliothèque de Saint Martin d'Oney » en cliquant sur l'onglet « toutes les bibliothèques » situé en haut de l'écran. Une liste de livres disponibles à la réservation va s'afficher.
- 3) Faites votre choix !
- 4) Il ne vous reste plus qu'à réserver à la bibliothèque de Saint Martin d'Oney :
 - Par téléphone au 05 58 52 02 32 : lundi et mercredi de 9h30 à 11h30
 - Ou par mail : bibliotheque-smartindoney@wanadoo.fr

Pensez à préciser si vous souhaitez venir chercher vous-même les livres ou si vous préférez le portage à domicile. Indiquez aussi le titre du document, l'auteur et vos nom, prénom, numéro de carte de bibliothèque et numéro de téléphone.

13 - Mont de Marsan Agglomération

BUS FRANCE SERVICES



Depuis le mois d'avril 2020, le BUS France Services s'installe le mardi matin tous les quinze jours sur la place du village. Deux agents formés de Mont-de-Marsan Agglomération accueillent et renseignent les administrés qui ont des difficultés à remplir des documents administratifs, n'ont pas d'accès Internet ou qui ne peuvent pas se déplacer facilement. Le véhicule est équipé de deux bureaux isolés pour une meilleure confidentialité.

Le 7 décembre dernier, après une phase test réussie, le camping-car a reçu le label « France Services ». La convention a été signée à Saint-Martin-d'Oney par Cécile BIGOT-DEKEYZER, Préfète des Landes et Charles DAYOT, Président de Mont de Marsan agglomération et en présence de Véronique DEPREZ-BOUDIER, sous-Préfète des Landes et de Philippe SAËS, Maire de Saint-Martin-d'Oney et 5^{ème} vice-président de l'agglomération.



PLUI

Le Plan Local d'Urbanisme a vu le jour en janvier 2020. Jusqu'alors, la commune possédait une carte communale qui mentionnait simplement les zones constructibles et non constructibles.

La commune est désormais découpée en 3 zones distinctes (zone urbanisée, zone naturelle et zone agricole). Chaque zone est soumise à un règlement de construction précis. Ces documents sont consultables sur le site de la commune ou sur celui de Mont de Marsan Agglomération à la rubrique « aménagement du territoire - > PLUI ».

Vous pouvez également contacter le service instructeur en envoyant un mail à plui@montdemarsan-agglo.fr ou en écrivant à **Mont de Marsan Agglo – PLUI – 575 avenue du Maréchal Foch – 40000 Mont de Marsan.**

Vous souhaitez faire des travaux ? 2 types de documents d'urbanisme sont possibles.

- Demande Préalable de travaux (DP) : concerne les créations ou agrandissements allant de 5 à 40 m², les piscines, les abris voiture, les vérandas, les clôtures, les modifications de façade ou les changements de destination... **Délai d'instruction : 1 mois**
- Permis de Construire (PC) : concerne les créations ou agrandissements de plus de 40 m² et les maisons individuelles **Délai d'instruction : 2 mois**



Pour toute question d'urbanisme, veuillez contacter :

Service Instructeur

Mont de Marsan Agglomération

Application du droit des sols

05.58.05.32.53

Du lundi au jeudi : 8h00-12h00 / 13h30-17h30

Vendredi : 8h00-12h00 / 13h30-16h30



14 - Réalisations 2020



LE HALL DES SPORTS

Toutes les semaines, le gymnase est très sollicité par les associations sportives telles que le basket, le tennis et la section loisirs. Le sol, en enrobé peint d'une superficie de 680 m², devenait dangereux à cause principalement des remontées d'humidité et de défauts de planéité.

Au mois de juin, la municipalité a fait appel à la société ST qui travaille avec la marque Gerflor. Durant une dizaine de jours, le sol a été raboté, aplani puis recouvert de plusieurs couches d'isolants et d'un revêtement en PVC. Cet empilement de couches confère à ce revêtement une bonne capacité d'absorption des chocs ce qui réduit considérablement le risque de blessures.

La dernière phase de cette rénovation a consisté à procéder au marquage réglementaire des lignes pour chaque sport.



Enfin, un nouveau panneau d'affichage des scores a été installé. Il permet la pratique de nombreux sports collectifs et individuels et est homologué pour les compétitions.

UN NOUVEAU CABINET INFIRMIER



Située à côté de l'église, la salle des associations était peu utilisée. Les infirmiers situés route de Mont de Marsan étant à la recherche d'un local, la municipalité a décidé de rénover cette salle et l'adapter aux contraintes d'un cabinet d'infirmiers.

Electricité, sols, peintures, plomberie et isolation ont été refaits.



15 - Réalisations 2020



ROUTE DE SAUBIN

La route qui relie Saint-Martin-d'Oney à Geloux est régulièrement empruntée par les automobilistes ainsi que par le bus transportant les élèves des écoles des 2 villages. Il devenait important de procéder à la réfection de la chaussée qui présentait des défauts tel que « nids de poule » et déformation du bitume.

Sous l'égide de l'Agglomération, l'entreprise Colas a entrepris les travaux au mois d'octobre pour une durée de 3 jours puis 2 jours pour finaliser les accotements.

Les usagers apprécient de pouvoir circuler sur une route bien plus agréable.



PARKING DU BOURG

Après avoir réalisé la route de Saubin, l'entreprise Colas a procédé à la réfection du parking de la place des Platanes qui en avait grand besoin. En effet, beaucoup d'administrés se rendent chaque jour dans les commerces saint-martinois et se garent sur le parking du bourg.

Un nouveau marquage au sol a été réalisé, et un panneau règlementant le stationnement le jour du marché sera bientôt mis en place.



16 - Réalisations 2020

ÉGLISE

L'Église du village a été édifée au XIV^{ème} siècle et fortifiée au XV^{ème} siècle par les Seigneurs de Cazeaux. Son clocher abrite quatre belles cloches en bronze installées sur un beffroi. Lors d'une visite de contrôle, la rupture d'une poutre de soutènement a été découverte, ce qui mettait en péril l'ensemble de l'installation.



La municipalité a donc décidé de procéder au remplacement de cette structure dès le mois d'octobre.

Des travaux délicats et difficiles ont été nécessaires. Deux poutres d'une tonne ont été remplacées en passant par d'étroites meurtrières et les cloches de 800 kg accrochées à la charpente.

Heureusement, après deux mois de travaux difficiles, pour la messe de Noël le 24 décembre, les cloches ont pu sonner à nouveau. C'est reparti pour quelques siècles !



GENÉVRIÈRE

La salle de la Genévrière située à l'entrée du village dans un arial est souvent sollicitée pour la location à l'occasion d'anniversaires, de repas, d'assemblées générales... Même si en ces temps compliqués les salles des fêtes ne sont pas louées, un entretien est indispensable et nous en avons donc profité pour effectuer quelques travaux.



Les boiseries ont été repeintes et le four et la plaque de cuisson remplacés. Au printemps, la municipalité procédera au remplacement de quelques tables et des bancs extérieurs.



17 - Réalisations 2020

ILLUMINATIONS DE NOËL



Au mois de décembre, quoi de plus beau qu'un village illuminé pour les administrés ainsi que pour les gens de passage.

Cette année, quelques sujets se sont ajoutés aux autres décorations pour le plaisir de tous !

Un renne et son traîneau, un ours polaire ainsi que la fameuse boîte aux lettres du Père Noël (confectionnée par un agent communal et customisée par 2 élues) ont égayé la devanture de la Mairie.



Le bourg, quant à lui, a été décoré par des arbres lumineux ainsi qu'une traversée de route et les suspensions déjà existantes.

Les enfants ont été nombreux à envoyer leur liste de cadeaux au Père Noël, ce n'est pas moins de 75 lettres qui sont parties au Pôle Nord. Un grand succès !



Un nouveau projet est déjà à l'étude pour Noël 2021



DÉCHETS DE VENAISON

Depuis le début de l'année, les associations de chasse de Saint-Martin-d'Oney, d'Uchacq, Geloux et de Campet et Lamolère ont des conteneurs à déchets de venaison installés route d'Uchacq à Saint-Martin. Auparavant, chaque ACCA gérait les déchets de chasse mais cette situation n'était pas satisfaisante sur les plans sanitaires et environnementaux.

Porté par l'Agglomération de Mont de Marsan, ce projet consiste à l'installation de conteneurs dans lesquels les chasseurs peuvent entreposer les déchets dans des sacs adaptés.

Ces conteneurs sont installés sur une zone fermée à clef au pied du silo Maisadour.

Dès que les conteneurs sont pleins, les ACCA contactent l'Agglomération pour faire procéder à l'enlèvement des déchets et assurer le nettoyage de la zone.



Une convention sera passée entre chaque ACCA et l'Agglomération pour le bon fonctionnement des sites.

18 - Projets 2021

BAR-RESTAURANT

Le projet de la construction du Bar-Restaurant dans le centre-bourg a été fortement ralenti en raison notamment de la crise sanitaire.



Le volet « formalités administratives » a pris plus de temps que nous l'avions prévu mais de nombreuses étapes ont néanmoins pu avancer. Tout d'abord, nous avons confié à la Chambre de Commerce et d'Industrie des Landes une étude économique sur le projet.

Les conclusions du rapport, nécessaire pour obtenir un accompagnement financier de l'Etat, sont positives et apportent un éclairage très intéressant s'appuyant sur des données chiffrées dans le domaine de la restauration actuelle. Il émet également quelques conseils de gestion et de fonctionnement qu'il nous faudra prendre en considération au moment du choix du restaurateur.

Il a fallu ensuite conclure les formalités d'achat de deux habitations, celle de Madame Marque et celle de Monsieur Martin. L'acquisition de ces deux emprises était nécessaire pour garantir la cohérence du projet.



Le permis de construire a été déposé et accepté le 24 juillet 2020.

Les travaux de définition du projet se poursuivent pour que ce restaurant réponde au mieux aux attentes. Les entreprises devraient être consultées et choisies au cours du premier semestre 2021.

19 - Projets 2021

LE LOTISSEMENT « LES BRUYÈRES »



Les lots du nouveau lotissement « Les Bruyères » situé à côté du lotissement « Le Tuc » devraient être proposés à la vente au cours de l'année. Un peu plus de vingt lots, d'une surface de 700 à 1000 m² environ seront proposés aux personnes désireuses de devenir propriétaires.

En outre, pour des raisons réglementaires, 2 logements communaux à caractère social y seront construits.

Afin de prendre en compte les demandes des riverains, le plan d'aménagement est remis à l'étude avec le service instructeur de l'Agglomération et le cabinet de géomètres.

Les études réglementaires et travaux de viabilisation seront donc légèrement décalés.

Toute personne souhaitant réserver une parcelle, peut faire la demande auprès du secrétariat de Mairie. Plusieurs réservations ont déjà été faites.



LOCAL BOUCHERIE



Comme vous avez sans doute pu le constater, depuis quelques mois, la boucherie du village est totalement fermée, à notre grand regret...

La Municipalité est en contact avec un candidat repreneur qui devrait pouvoir s'installer au mois de Juin.

OSTÉOPATHE

Maud ARBEAU, ostéopathe installée sur la commune depuis 2015 rue Lagrange, s'installera le 22 février au 5 rue de la fontaine, dans le cabinet commun aux médecins généralistes et infirmières.



NOUVELLE ÉCOLE DE MUSIQUE

Au mois de septembre, une école de musique a été créée par les membres de l'harmonie du Biniou.



Le succès est au rendez-vous car ce sont 47 élèves de tous âges qui se sont inscrits afin de découvrir ou se perfectionner avec l'instrument de leur choix.



Des professeurs de musique professionnels assurent les cours tous les jours de la semaine. Les élèves étant nombreux, la salle de musique Claude Güzère s'est révélée trop petite pour accueillir tout le monde.

La Municipalité a donc décidé de mettre deux locaux vacants à leur disposition.

Après une analyse rapide, la municipalité a lancé l'étude d'une rénovation d'un de ces locaux afin de regrouper l'ensemble des salles de cours.

Ce local, situé à l'entrée du village sur la route de Mont-de-Marsan, est composé de plusieurs pièces sur deux niveaux.



Un rafraîchissement des murs et plafonds ainsi que des travaux d'isolation devraient permettre de répondre aux attentes du Biniou.



MAISON « M'agrade »

(« cela me plaît »)

La municipalité a débuté les formalités d'acquisition de la maison appelée « M'agrade » construite en 1936.

Située entre l'école, la Maison des Clubs et le City Stade, cette maison est idéalement placée pour parfaire cette zone de loisirs.

Plusieurs projets sont à l'étude, notamment à destination des associations ou des jeunes saint-martinois.



21 - Vie associative

ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGRÉÉE (A.C.C.A.)



L'année 2020 a été marquée par la COVID-19 : les chasseurs aussi ont été impactés.

Après une ouverture générale qui a eu lieu dans de bonnes conditions climatiques, les chasseurs et leurs chiens ont pu profiter pleinement de la nature du village dans toute sa diversité. En effet, la commune compte nombre de forêts, de clairières, de champs, de barthes... Tout saint-martinois y trouve son bonheur pour déambuler paisiblement...

Mais COVID oblige et restrictions allant avec, chaque chasseur a dû subir comme tout un chacun ce second confinement. Par nécessité, les chasseurs se sont mobilisés dans un premier temps dans le cadre d'une mission dite d'intérêt général : réguler la population des grands animaux nuisibles pour les agriculteurs, les forestiers, les automobilistes et les jardins des particuliers... Enfin dans un second temps, chacun a pu reprendre sa chasse favorite bien sûr dans le temps et la distance impartis.

Cette année la composition du bureau est restée la même soit : Jean-François Duboscq, président, Xavier Martin, vice-président, Nicolas Paris, secrétaire et Christophe Quintanilla, trésorier.

Vu le contexte sanitaire, il a été impossible d'organiser les manifestations prévues.

Malgré tout, le budget a pu être équilibré grâce à la vente de notre fameux pâté de cerf et la vente de bracelets de chevreuils pour des chasseurs dits à l'approche.

Cette année encore, nous proposons à la vente des boîtes de pâtés de cerf.

Pour l'année 2021, si le contexte sanitaire le permet, nous vous donnerons rendez-vous pour notre banquet annuel le samedi 17 avril à midi.

Ainsi qu'un repas le samedi 18 septembre au soir, organisé par nos soins.

L'Assemblée Générale aura lieu le samedi 3 juillet, à la salle de la Genévrière.

L'ACCA accueille avec plaisir toute nouvelle personne voulant se joindre à nous pour vivre cette passion qu'est la chasse.



PRÉSIDENT : Jean-François DUBOSCQ 06-89-42-98-42

VICE-PRÉSIDENT : Xavier MARTIN

SECRÉTAIRE : Nicolas PARIS

TRÉSORIER : Christophe QUINTANILLA

L'ACCA organise

2 banquets cette année

**Samedi 17 avril et Samedi 18
septembre au Centre culturel**

Venez nombreux !

22 - Vie associative

AMICALE DES ÉCOLIERS SAINT-MARTINOIS



L'association participe financièrement
aux diverses sorties sportives et
culturelles des enfants



Cette année, l'école de Saint-Martin-d'Oney fonctionne en RPI avec les communes de Geloux et Campet et Lamolère. Nous sommes heureux de compter parmi nous tous ces nouveaux élèves ! L'association compte 4 mamans au bureau qui organisent diverses manifestations comme le loto/bingo, le carnaval et la kermesse de fin d'année. Compte tenu de la crise sanitaire que nous connaissons tous en ce moment, nous ne pouvons certifier que ces évènements auront lieu. Nous espérons bien pouvoir organiser plein de choses. Seul, l'avenir nous le dira...

C'est pour cela que cette année, nous proposerons aux parents d'élèves diverses ventes afin d'essayer de rapporter autant d'argent que possible pour que nos enfants puissent en profiter.

Tous nos bénéfices sont reversés à la Coopérative Scolaire de l'école Jacques Dementhon. L'an dernier, nous avons pu verser la jolie somme de 5000€.



Programme 2021

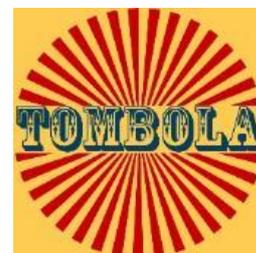
Février : Madeleines Bijou

Mars : Bulbes de fleurs

Avril : Tombola

Mai : Muguet et cadeaux pour la fête des mères

Juin : Spectacle des enfants et kermesse de fin d'année



Suivez-nous !

Amicale des Écoliers Saint-Martinois

Présidente : Céline ORTIZ 06.67.86.87.24

Vice-Présidente : Wendy BERRON

Secrétaire : Sandrine SÉRÉ

Trésorière : Marine CENTINODE

N'hésitez pas à venir nous rejoindre.

Que ce soit au bureau ou en tant que bénévole, c'est avec plaisir que nous vous accueillerons au sein de l'association.

23 - Vie associative

ASSOCIATION CULTURELLE THÉÂTRE



L'association culturelle et artistique de Saint-Martin-d'Oney est ouverte à tous.



La troupe de la grange

Une fois par an et depuis 1993, la troupe des adultes présente dans notre village une pièce de boulevard montée et interprétée par des amateurs bénévoles locaux ou des environs.

Traditionnellement, la troupe se produit également à Saint Pierre du Mont, Benquet, et Ygos.

Les répétitions ont lieu le vendredi à 20h30, la cotisation annuelle est de 10 euros.

La petite troupe de la grange



Destinée aux enfants, cette troupe leur permet de façon ludique de découvrir et de s'exercer à l'expression théâtrale avec pour but un spectacle qui leur est exclusivement consacré.

Ce spectacle se tient habituellement au mois de mai.

Les répétitions ont lieu le samedi de 10h15 à 12 h, la cotisation annuelle est de 10 euros.

Responsable : Jacques PABON – 06.07.04.21.19



La section fouilles archéologiques

Responsable : Jean-Jacques CLADÈRES – 05.58.52.03.19

Le fruit de ses recherches est visible à la Mairie de Saint-Martin-d'Oney ainsi qu'au musée André Vives situé à la carrière GAÏA, route de Campagne.



Président : Gilbert HIGOA – 06.86.44.77.71

Secrétaire : Emmanuelle AUGRY

Trésorier : Philippe NICOLLEAU

24 - Vie associative



ASSOCIATION GRÉGORY PAQUIN

L'association a été créée suite au décès de Grégory PAQUIN, âgé de 7 mois et 20 jours au domicile de son assistante maternelle. Notre combat est basé sur la **sensibilisation et la protection de la petite enfance**. Nous désirons que les règlements des PMI deviennent nationaux et non départementaux, pour que les babyphones soient rendus obligatoires chez toutes les assistantes maternelles agréées. Un instrument de surveillance, soit vocal, soit vidéo qui apporterait son aide durant les siestes des enfants mais ne remplacerait en aucun cas la surveillance de l'adulte encadrant. Le 13 novembre 2019, l'association a été reçue par Marie-Pierre GAZO, collaboratrice de Fabien LAINE député modém de la 1^{ère} circonscription des Landes et a également été invitée aux réunions de concertation lancées par le Conseil Départemental qui donne l'agrément aux assistantes maternelles. Notre département compte plus de 2200 nounous agréées. Depuis plus d'un an, nous offrons des babyphones à celles désirant s'équiper. Pour tout renseignement, retrouvez-nous sur Facebook. L'association est là pour venir en aide aux parents ainsi qu'aux assistantes maternelles agréées.



CONTACT

Céline ORTIZ : 06-67-86-87-24
associationgregorypaquin@hotmail.fr



Le Téléthon ne pouvant avoir lieu le week-end du 5 décembre, il a été décidé par la Municipalité de déposer dans chaque commerce une urne dans laquelle les personnes pouvaient déposer leur don.

Nous avons récolté : 150 €

En parallèle, les petites mains de l'école du village ont fabriqué des lampions destinés à la vente pour apporter leur contribution et les sensibiliser à cette cause. Nous remercions les enfants ainsi que le personnel périscolaire. Merci au club Urous de Bibe pour leur don.

25 - Vie associative

GROUPE VOCAL « CHANT'ONEY »



Notre rentrée s'est faite le lundi 7 septembre 2020. Notre effectif est de 20 choristes. Le répertoire pour les hommes se fait plus traditionnel et régional. L'Assemblée Générale a eu lieu le 10 octobre avec l'élection du nouveau bureau.

Un appel est fait pour le poste de trésorier.

Le 19 janvier 2020, nous avons organisé un concert avec la chorale Sol Mi Douze de Mont de Marsan. Depuis mi-mars, malheureusement, aucune de nos manifestations n'ont pu avoir lieu. Si tout va bien, le concert de fin d'année de la chorale se déroulera le **dimanche 4 juillet**.

Au vu des circonstances actuelles de la crise sanitaire, Chant'oney n'a et n'aura sans doute pas de date de concert et de répétition avant quelques mois

COTISATION ANNUELLE
40€



CONTACTS

Présidente : Claudine MASSIE 06-74-92-91-33

Vice-président : Lilian LABARTHE

Secrétaire : Soizic VANKEIRSBILCK

Trésorière : Laurence DUPOUY

Trésorier-adjoint : Didier CAZEAUX

Chef de chœur : Marie-Pierre LAMARQUE

Adresse mail : chantoney40090@gmail.com

Site internet : chantoney40090.wixsite.com

26 - Vie associative



**CLUB
CYCLO/VTT**



Le Club, composé de 41 membres, (Cyclos – Vététistes – Accompagnants), a un effectif stable depuis 5 ans. Cette année, le bureau s'est renforcé afin de continuer à dynamiser le club avec des idées nouvelles.

En 2020, en raison du COVID, nous avons dû annuler notre manifestation « La Rand'Oney » qui connaît un énorme engouement. Nous travaillons dès à présent en anticipant sur les mesures sanitaires à venir, à préparer au mieux notre manifestation qui se déroulera le **21 mars 2021**.

ENTRAINEMENTS :

- VTT :** Le dimanche matin ou en semaine, suivant la disponibilité des membres.
- Cyclo :** Mardi – Vendredi : 08H30 l'été et 14H30 l'hiver.
Dimanche : 08H30 l'été et Samedi 14H30 l'hiver.

SORTIES :

- VTT :** Les sorties dominicales se font essentiellement sur des randonnées locales, voir régionales. Cette année, les couleurs du club ont même été représentées en Espagne pour la Volcat - course UCI.
- Cyclo :** De mars à septembre, les sorties se font sur du plat pour le début de saison, puis vers la Chalosse en début d'été, pour ensuite affronter les cols Pyrénéens durant l'été.
- Pour les autres sorties, nous participons à des rassemblements organisés par divers clubs de la région.

Nous essayons de maintenir une activité tout au long de l'année que ce soit pour le CYCLO ou le VTT

N'hésitez pas à nous rejoindre ou à nous contacter pour plus de renseignements, ou pour devenir partenaire.

Président : DANDRÉ Fabien : 06.23.14.51.72

Trésorier : DUPEYRON Julien : 06.82.70.10.54

Trésorier adjoint : PIQUEMAL Damien

Secrétaire : FORCET Sébastien : 06 21 17 58 23

Secrétaire adjoint : DUBOSCQ Éric



27 - Vie associative

COMITÉ DES FÊTES



L'année 2020 fut, au vu du contexte sanitaire, malheureusement une année blanche pour le comité des fêtes... en espérant que la situation s'améliore, notre équipe n'en reste pas moins motivée pour l'année 2021 !

Voici les dates des festivités qui sont programmées :

Samedi 1^{er} mai : Vide Grenier

Du jeudi 20 au lundi 24 mai : Fêtes de Pentecôte

Vendredi 24 septembre : Loto

Octobre (date exacte à déterminer) : Sortie « culturelle »

Si vous êtes intéressés pour rejoindre une équipe nombreuse, joyeuse et motivée, n'hésitez pas à nous contacter, vous serez toujours les bienvenus.



Co-Présidents

Jean-Baptiste DESPAGNET 06.40.24.38.41 - Alexandre TASTET 06.73.40.23.82

Secrétaire

Laëtitia PACCHIAROTTI 06.44.88.22.89

Trésorier

Olivier DULAURIÉ 06.33.09.39.32

28 - Vie associative

GYMNASTIQUE ET PILATES



PILATES : Mardi de 9h à 10h
Mercredi de 10h30 à 11h30
CARDIO : Lundi de 19h à 20h

Au Centre Culturel

**Cotisation annuelle : 70€
(assurance comprise)**

La section, qui compte 70 adhérents, œuvre toujours dans la joie et la bonne humeur !

A noter que cette année, les cours sont dispensés par nos 2 coachs sportifs diplômés masculins : Stéphane pour le cardio et Damien pour le Pilates.

Les cours s'adressent à un public adulte de plus en plus mixte.

Présidente : Sylvie LANGLADE - 06.32.39.20.74

Vice-présidente : Christelle DUPOUY

Secrétaire : Brigitte NAURA - 06.88.46.65.27

Secrétaire-adjointe : Pascale LAVAURE

Trésorière : Catherine DUCASSOU

Trésorière-adjointe : Monique LABORDE

Merci Noëlle !

Lors de notre dernière Assemblée Générale, nous avons souhaité honorer notre Présidente Noëlle COMMET qui, après plusieurs années d'investissement, a souhaité passer le relais. Nous lui témoignons ici toute notre reconnaissance et notre amitié.

Nous en profitons aussi pour remercier Marie-Claude BREUSSIN qui a souhaité quitter le bureau.



DK D@NCE



L'association propose pour la 2^{ème} année consécutive des cours de modern-jazz, enfants et adultes, animés par Cécile professeur de danse.

La saison dernière a été perturbée en raison de la pandémie. De ce fait, à notre grand regret, le gala n'a pas pu être présenté. Nous faisons notre possible pour que la saison 2020/2021 se déroule dans de bonnes conditions et permettre à chacun de s'épanouir grâce à la danse.

Nous vous attendons nombreux ! Le 1^{er} cours est gratuit.

Les cours ont lieu au Centre Culturel le mardi :

- 16h45 pour les 4/6 ans
- 17h45 pour les plus de 7 ans et adultes



Contact : dkdance40@laposte.net

Tél : 07.86.10.06.55 ou 06.63.51.22.44

29 - Vie associative

LE BINIOU



A l'instar de l'ensemble de la société française, la crise sanitaire a considérablement bouleversé l'année de notre harmonie : l'ensemble des prestations initialement prévues ont dû être annulées.

Loin d'être une fatalité et portés par notre immuable volonté de jouer, 2020 restera néanmoins une année importante dans l'histoire récente du Biniou.



Nous avons effectivement réalisé trois prestations musicales, dont deux fortes de sens :

- **Le 29 juillet 2020**, les musiciens du Biniou ont assuré deux concerts respectivement devant les patients et équipes de l'hôpital de Nouvelle et du foyer de vie le Marcadé.

"Le confinement a été particulièrement difficile pour eux, mais aussi pour nos équipes. Ce genre d'évènement fait vraiment du bien à tout le monde" déclare Cécile Bernet, directrice adjointe de l'hôpital de Nouvelle, au journal Sud-Ouest qui a relayé l'évènement.

Cet après-midi-là, nos notes de musique ont véritablement joué un rôle de service public ; les applaudissements et sourires des personnes présentes sont, en ce sens, nos plus belles récompenses.

- **Le 13 septembre 2020**, avait lieu un des seuls spectacles taurins de l'année dans le sud-ouest, à savoir La Fiesta Campera à Captieux (33), avec en tête d'affiche le retour sur piste de l'ancien torero Julien Lescarret. Accompagner musicalement un tel évènement n'était pas arrivé depuis de nombreuses années... et nous avons été à la hauteur ! Là encore, une grande fierté, et des promesses pour l'avenir.

Mais le rayon de lumière de cette année est sans conteste le lancement officiel de l'**École de Musique du Biniou**, le lundi 5 octobre 2020. Si l'idée germait depuis 2019, tout s'est accéléré à partir du mois de juillet. Le résultat est au-delà de nos espérances : 47 élèves dont 24 Saint-Martinois, 7 professeurs professionnels engagés, un lancement des cours réussis... et des ambitions : l'avènement d'un orchestre junior pour l'année 2021.

École de musique : ecoledemusiquedubiniou@gmail.com

Pour finir, le Biniou fêtera ses **100 ans** en 2022. Peu d'harmonies peuvent se targuer d'une telle longévité et nous réfléchissons déjà aux modalités de ce qui, nous l'espérons, sera une extraordinaire fête. 2022, cela est encore loin, tout en étant proche. **Nous comptons sur vous, pour transmettre en Mairie dès à présent, des souvenirs ou des photos du Biniou que vous posséderiez.**

Nos répétitions ont lieu le vendredi soir à la salle de musique « Claude Gaüzère » à Saint-Martin-d'Oney.

CONTACTS

Julien DESCAT – 06.66.44.64.21

Yoann DESPERIEZ – 06.73.66.81.91

Site : <http://lebiniou.fr>

Facebook : Le Biniou – Harmonie Musicale St Martin d'Oney

30 - Vie associative

LE BOULET SAINT-MARTINOIS

(Jeu de quilles)

Vous aimez jouer aux quilles ? N'hésitez pas à contacter :

Philippe TASTET : 05-58-52-07-11

Christian TASTET : 05-58-52-04-80



MOTO-CLUB SAINT-MARTINOIS

Depuis un peu plus d'un an, le circuit a pu rouvrir ses portes grâce aux bénévoles de l'association et avec l'aide de la commune.

Le moto-cross est pratiqué sur circuit fermé homologué FFM (Fédération Française de Motocyclisme).

Les horaires d'ouverture sont le samedi et le dimanche de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00.

(Nombre limité de participants, sur réservation)

Entraînement : 10 € pour les non-adhérents



Contact :

BREDEL Éric : 06-70-46-86-13

Trésorier : APRETNA Aymeric

Secrétaire : LUSIA Victoria

Facebook :

Moto club saint-martinois

COTISATION
ANNUELLE

50€



31 - Vie associative



PÉTANQUE

Durant cette année 2020, en raison de la COVID-19, notre activité a été très réduite et les activités prévues n'ont pas été possibles pour des raisons sanitaires.

Nous avons pu organiser le lundi 14 août « La coupe du Club ». Nous avons participé au tête-à-tête des Landes à Roquefort avec 7 personnes. L'un d'entre nous s'est qualifié.

Pour 2021, nous avons prévu 2 rencontres vétérans et une rencontre « promotion » sous réserve d'autorisation sanitaire.



Les entraînements ont lieu à la Genévrière
Le lundi et le vendredi à partir de 14h

Vous pouvez consulter notre site internet :
smopetan.wixsite.com

PROGRAMME 2021

Jeudi 22 mars

Coupe du Club (vétérans)

Jeudi 13 mai

Coupe du Club (promotion)

Lundi 23 août

Coupe du Club (vétérans)



CONTACTS CLUB

Roger DUROU 06.75.34.76.87

Louis COURRÈGES 06.89.75.08.60

Jérémy DULAURIÉ 06.33.77.59.99



En 2018, nous avons augmenté le nombre de terrains afin de pouvoir organiser des rencontres et être éligibles à certaines compétitions.

32 - Vie associative

SMS SECTION LOISIRS

Saint-Martin Loisirs vous offre la possibilité de pratiquer 2 sports en payant une seule cotisation :

- 10 € pour les adultes
- 8 € pour les – de 15 ans

**Certificat médical et
Tenue de sport obligatoires**

Cette section a pour but de pratiquer du sport sans contraintes, entre amis ou en famille.



BADMINTON

Mardi de 18h30 à 20h au Hall des Sports
Cours assuré par Mathieu MAHIEU et Roger MIELLE
Échanges, rapidité et technique
Petits matchs en simple et en double

VOLLEY-BALL

Mercredi de 19h45 à 21h30 au Hall des Sports
Cours assuré par Bernard FOURNET
Échauffement, adresse et convivialité
Matches et petits tournois corpo

CONTACT

Régine CARRÈRE 06.79.91.19.83



SECTION MUSCULATION



Contact

Damien LAMBERT : 06.72.54.86.45

L'année 2020 a été une année plus qu'exceptionnelle. Nous avons été contraints de fermer l'accès à la salle de musculation lors du 1^{er} confinement. La salle n'a pu rouvrir qu'au mois de juin. Suite à l'annonce du second confinement, l'accès à la salle a de nouveau été fermé.

Nous avons conscience que l'ensemble de nos adhérents sont pénalisés. Nous avons donc décidé de prolonger les abonnements de septembre à janvier. Nous n'avons pas pu organiser notre assemblée générale habituelle qui ne sera pas reportée.

Nouveauté 2021 : les abonnements seront annualisés de janvier à fin décembre et non de septembre à fin août.



Cotisation

60€ pour les personnes de la commune et 90€ pour les extérieurs
Carte d'accès : 10€

Ouvert 7 jours /7 y compris jours fériés, de 7h à 22h

33 - Vie associative

SMS BASKET BALL



SAISON 2019/2020

CONTACTS

PRAT Amandine : 06-35-10-15-96

AKOUCHI Medhi : 07-50-32-69-52

DUBAYLE Bastien : 06-48-54-54-21

<http://saint-martin.lebasket.net>

Facebook : sms basket-st martin d'oney 40

Tout d'abord, une saison un peu particulière du fait de la crise sanitaire qui y a mis fin prématurément au mois de mars.



BABY BASKET U7 : La section accueille les plus jeunes pour une découverte ludique de la balle orange. L'encadrement était assuré par Marc dans une ambiance sympathique et bienveillante.

MINI-POUSSIN(E)S U9 : Les équipes de Freddy et de Fabien, au vu de leur petit nombre, ont permis de pouvoir donner du temps de jeu à tous.

POUSSINES U11 : Tout comme pour les U9, nous avons décidé de faire 2 équipes. Grâce à Véronique et Laurent, nous avons pu voir de jolis progrès. Continuez ainsi !

BENJAMINES U13 : Une très jolie saison pour les filles de Bastien. Elles nous réserve de belles choses pour cette année où elles se retrouvent en minimes.

BENJAMINS U13 : Entraînée par Medhi et Tam, l'équipe des garçons, qui a été renouvelée cette année, a réalisé un bon début de championnat, tout comme les filles. Nous leur souhaitons bon courage !

BASKET LOISIRS : Le loisir se retrouve tous les jeudis soir pour jouer et s'amuser sans pression et sans enjeu. N'hésitez pas à rejoindre cette joyeuse équipe où la bonne humeur est de rigueur.

Dans ce contexte, nous n'avons pas la capacité de vous donner des dates de rendez-vous pour les différentes manifestations mais nous espérons vous voir très vite !

Nous tenions également à remercier la municipalité de Saint-Martin-d'Oney pour le nouvel outil de travail, avec le nouveau sol ainsi que le nouveau panneau d'affichage des scores.

Nous remercions les personnes qui contribuent de près ou de loin, à la vie de notre club

ANIMATIONS 2021

Samedi 16 octobre : Fête du basket

Samedi 18 décembre : Goûter de Noël

34 - Vie associative



SAINT-MARTIN/GELOUX FOOTBALL



Repas annuel

Samedi 27 mars au Centre Culturel

Présidents : DUCOURNEAU Jean-Marc : 06.31.03.61.26
OYARSABAL Christophe : 06.18.52.79.15

Rapport d'activités saison 2019 – 2020



Jamais nous n'avions été confrontés à une telle situation due à la COVID-19, et il a bien fallu en accepter les contraintes et les mesures prises par nos instances politiques et sportives. Cette saison a été des plus traumatisantes pour nos 123 licenciés, avec le confinement et l'arrêt de toutes les compétitions.

Pénalisés financièrement comme tous les autres clubs de la région, nous avons dû annuler pas mal de manifestations festives qui, tous les ans, nous aident à équilibrer le budget de fonctionnement : la tenue d'une buvette à la foire de Suzan, les

repas du club, le vide grenier, le marché des producteurs et le tournoi amical des fêtes.

L'activité sportive stoppée dès le mois de mars et les décisions prises par notre instance départementale ne nous ont pas été défavorables. Les classements de nos équipes seniors, arrêtés à la date du 14 mars, nous ont permis d'obtenir le maintien au même niveau.

Chez les jeunes, aucune incidence non plus, exceptée la frustration un peu plus prononcée de ne pas pouvoir les accueillir pour pratiquer leur sport favori. L'Entente avec Saint-Perdon et l'Étoile Sportive Montoise continue d'être améliorée avec la création d'un coordinateur, ancien joueur et entraîneur de notre club, qui aura la lourde tâche de gérer le sportif et l'administratif. Bien sûr, chaque club garde les joueurs licenciés des U6 aux U9, un organigramme vous est proposé au bas de ce document.



Pour la nouvelle saison qui vient de démarrer, nous sommes engagés dans toutes les compétitions de jeunes du District des Landes. C'est donc une centaine de gamins qui défendent les couleurs de l'Entente, Agglo Marsan Football. Merci pour l'aide de nos instances communales, Saint-Martin-d'Oney, Geloux et Campet et Lamolère. Leur présence à nos côtés est une marque de confiance qui nous motive à poursuivre notre rôle social dans nos villages.



Saint Martin d'Oney Geloux Football Organigramme des équipes de jeunes

Responsable technique des jeunes, Maxime AUBERTIN 06 31 39 83 49

Encadrement sportif catégories U 6 – U 7 (2015 – 2014)
Guillaume KWARTNIK éducateur référent 06 77 21 27 80
Stéphane LEPAGNEY 06 34 63 30 92

Sites d'entraînement et horaires
Stade André VIVES
Mardi et jeudi 18h30 – 20h

Encadrement sportif catégories U8 – U9 (2013 – 2012)
Jean Pierre DULAU éducateur référent 06 37 84 53 82
Jean Marc DUCOURNEAU éducateur 06 31 03 61 26

Sites d'entraînement et horaires
Stade André VIVES
Mardi et jeudi 18h30 – 20h



Merci à tous nos partenaires pour leur soutien et la confiance qu'ils nous accordent malgré la situation économique qu'ils traversent. Enfin, merci aux joueurs, éducateurs et dirigeants pour leur investissement.

35 - Vie associative



TENNIS CLUB SAINT-MARTIN-D'ONEY

Débutant ou initié, petit ou grand, quel que soit votre niveau, vous avez votre place au sein du club.

L'école de tennis, basée à Saint-Martin-d'Oney, propose des cours encadrés par un moniteur breveté d'État, Valentin DELEU, assisté d'un initiateur bénévole le lundi.

Le mardi, l'encadrement est assuré par des initiateurs bénévoles.

Les enfants et les adultes sont accueillis dans les créneaux suivants :



MINI-TENNIS	Enfants nés en 2012, 2013 et 2014	Mardi 17h30 - 18h30	40 €
INITIATION	Enfants nés en 2009, 2010 et 2011	Lundi 17h30 - 18h30	42 € + 35 € (prof)
PERFECTIONNEMENT	Enfants nés entre 2006 et 2008 ♦♦♦♦♦ Enfants nés entre 2000 et 2005 ♦♦♦♦♦ Ados nés entre 1996 et 1999	Lundi 18h30 - 19h30	42 € + 35 € (prof) ♦♦♦♦♦ 48€ + 35€ (prof) ♦♦♦♦♦ 63 € + 35€ (prof)
COMPÉTITION	Adultes compétiteurs	Lundi 19h30 - 21H00	67€ + 35€ prof
ADULTES - LOISIRS	Adultes non-compétiteurs	Mercredi ou Jeudi 18h - 20h	67€ ♦♦♦♦♦ Couple : 102 €

Tous nos tarifs s'entendent licence FFT incluse

Un certificat médical d'aptitude à la pratique du tennis avec mention "en compétition" est indispensable

Les joueurs souhaitant pratiquer cette activité en dehors des groupes proposés peuvent bien sûr accéder aux structures à leur convenance toute l'année (retrait des clés dans le boîtier à clé avec code d'accès).

En 2020, 2 équipes dames et hommes ont été engagées en coupe d'hiver, et chez les jeunes, si l'effectif est suffisant, nous pourrions envisager d'engager une équipe également.

Les modalités d'inscription peuvent être consultées sur les divers tableaux d'affichage (Mairies de Saint-Martin-d'Oney, de Geloux et de Campet et Lamolère, écoles communales ou au siège du club à Saint-Martin-d'Oney).

Vous pouvez également vous renseigner auprès de :

Claudine Mélin :

05.58.52.08.89

Dominique Nicolleau :

05.58.52.04.09

36 - Vie associative

UROUS DE BIBE



ACTIVITÉS DU CLUB

Lundi	14h00	Peinture
Mardi	8h45	Marche
Mardi	14h00	Tarot
Mercredi	9h00 et 10h00	Yoga
Mercredi	14h00	Belote
Mercredi	Soir	Tarot
Jeudi	9h00	Cartonnage
Jeudi (Centre Culturel)	15H00	Gymnastique
Vendredi	10h00	Yoga
Vendredi	14h00	Créativité

Contact

Bruno SAMIEZ 06-70-98-49-01

Qu'avons-nous fait en 2020 !!



L'année avait bien commencé avec les belotes interclubs à Saint-Martin-d'Oney, Haut-Mauco et Saint-Perdon, l'assemblée générale en janvier, suivie de la galette à laquelle nombre d'adhérents ont participé, et le banquet début mars.

Les ateliers du Club, la marche, la gym, le yoga fonctionnaient bien.

Mais **mi-Mars**, le confinement est imposé : toutes les activités du Club et les manifestations prévues sont suspendues ainsi que l'intervention de la prévention routière sur le code de la route et de l'Automobile Club sur les gestes de premiers secours.

Magalie Luu, professeur de yoga, a pu toutefois proposer des cours via un site internet.

Début Juin, les ateliers peinture et cartonnage ont repris timidement dans le respect des gestes barrières.

En **septembre**, les autres activités sont réparties : marche, gym, jeux de cartes, yoga en salle.



Une formation informatique a pu avoir lieu avec l'aide du Conseil départemental durant un mois, 2 fois par semaine avec 2 groupes.

Grâce à Philippe, adhérent du club, le groupe des débutants continuait à se former une fois par semaine.

Et **fin octobre**, re-confinement : les activités sont de nouveau à l'arrêt. Le repas de Noël est annulé.

Au vu de cette année si particulière, le Conseil d'Administration a souhaité offrir, **en décembre**, à chaque adhérent du club un coffret gourmand distribué par les membres et représentants de quartier.

Samedi 6 mars Banquet annuel du Club
Jeudi 6 mai Repas de printemps
Vendredi 21 mai Repas à la Genévrière

Samedi 9 octobre Soirée choucroute *ouverte à tous*
Jeudi 18 novembre Soirée beaujolais
Dimanche 19 décembre Repas de Noël

SORTIES - VOYAGES

Programme 2021

Lundi 8 mars
du 31 mai au 4 juin
du 3 au 10 juin
du 11 au 18 septembre
du 18 au 24 septembre

Spectacle au théâtre de Gascogne à St Pierre du Mont
 Les châteaux de la Loire
 Entre Autriche et Hongrie
 Le Monténégro
 Croisière sur le Rhin

37 - École et périscolaire

ÉCOLE JACQUES DEMENTHON

Année 2020-2021

La nouveauté de la rentrée 2020-2021 est le RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) avec les communes de Campet et Lamolère et de Geloux.

L'école de Saint-Martin-d'Oney compte 8 classes de la petite section au CM1 pour 193 élèves.

Celle de Geloux compte 2 classes de CM1 et de CM2 pour 48 élèves.

L'accueil périscolaire est situé au 18 place des platanes, à côté de la Bibliothèque.

Un éventuel retour à la semaine à 4 jours est à l'étude à Mont de Marsan Agglomération.



Direction école

05.58-52-01-31

e.stmartindoney@ac-bordeaux.fr

Accueil périscolaire

06.03.81.32.76

perisco.stmartindoney@montdemarsan-agglo.fr

PERMANENCES

le lundi de 8h30 à 12h00

le vendredi de 14h30 à 15h30

Inscriptions rentrée 2021

Du 15 mars au 1^{er} juin.

Pour inscrire votre enfant, merci de vous adresser à Valérie MORDA (Directrice Périscolaire).

ABRIBUS

Les élèves prennent chaque jour le bus scolaire qui assure les trajets entre les 3 communes. Un emplacement de bus avait été prévu lors de la réfection de la place publique en 2017.



C'est tout naturellement que la commune a pris la décision d'installer un abri afin que les agents et les écoliers soient protégés lors des intempéries.

Horaires du matin	Campet	Saint-Martin-d'Oney	Geloux	Saint-Martin-d'Oney
	8h00	8h05→8h10	8h20→8h25	8h35
Horaires du mercredi midi	Saint-Martin-d'Oney	Geloux	Saint-Martin-d'Oney	Campet
	12h15	12h25→12h30	12h40→12h45	12h50
Horaires du soir	Saint-Martin-d'Oney	Geloux	Saint-Martin-d'Oney	Campet
	16h30	16h40→16h45	16h55→17h00	17h05

38 - Les jardins du partage



Permaculture, Incroyables Comestibles, produits fait-maison...

Ouverte à toutes celles et ceux qui souhaitent entrer dans un monde plus solidaire, plus respectueux de l'humain et de la nature, l'association « Les jardins du partage » est en création par quelques volontaires attachés à la philosophie de la permaculture : Prendre soin de la Terre, prendre soin de l'Homme, partager équitablement les ressources.

Une première section démarre avec **les Incroyables Comestibles**.

« Incroyables comestibles », c'est quoi ?

Il s'agit d'une démarche participative citoyenne et solidaire, ouverte à tous les jardiniers en devenir ou confirmés, de tous âges, qui souscrivent pleinement aux valeurs et aux principes fondamentaux de ce mouvement mondial (cf charte sur le site des Incroyables Comestibles ou à disposition en Mairie).

« Incroyables comestibles », pour qui ?

Du plus jeune au plus âgé... : en famille, seul(e) ou en groupe, tout le monde peut participer. Dans le cadre périscolaire, les écoliers sont les premiers à démarrer le projet autour de leur thème « Au cœur de nos campagnes » en créant un petit jardin naturel à partager aux abords de l'école.

« Incroyables comestibles », comment participer ?

Du simple soutien à l'investissement plus conséquent, c'est par exemple :

- Installer quelques pots d'aromatiques ou tout autre comestible à partager devant chez vous et accessible à tous.
- Aider les enfants à prendre soin du jardin de l'école.
- Offrir ou échanger quelques graines, des semis, des plants, des boutures, des déchets réutilisables au jardin (tonte de pelouse, déchets verts de cuisine, fumier de volaille...).
- Offrir du temps en participant à l'entretien des espaces publics dédiés au mouvement.
- Donner des conseils pour ceux qui ont déjà de bonnes connaissances et pratiques en culture bio-naturelle.
- Rejoindre l'association dédiée...

Une association « Les jardins du partage », pour quoi faire ?

Pour rassembler, organiser, informer...

- Faire intervenir des passionnés, des permaculteurs, des professionnels du jardin pour aider à la formation aux techniques de jardinage, pour comprendre la permaculture...
- Organiser des grainothèques pour échanger des graines entre citoyens.
- Obtenir quelques dons ou subventions pour créer des lieux communs de jardinage, des vergers partagés...
- Prévoir des moments de partages, d'échanges, de convivialité... Ouverts à tous !
- Créer des partenariats avec des entreprises volontaires...
- Une section de fabrication de produits fait-maison (cosmétique, ménager...) est envisagée.

Si certains ont des compétences pour une section de reconnaissance et d'utilisation de plantes sauvages, de plantes médicinales et/ou des champignons comestibles, ou toute autre idée qui partage les mêmes valeurs... alors... bienvenue pour en discuter...

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter

Odile ROTH au 07.52.02.88.20

Sur notre page Facebook « Les Jardins Du Partage »

Par mail : lesjardinsdupartage40@gmail.com

**Nourriture à
partager**

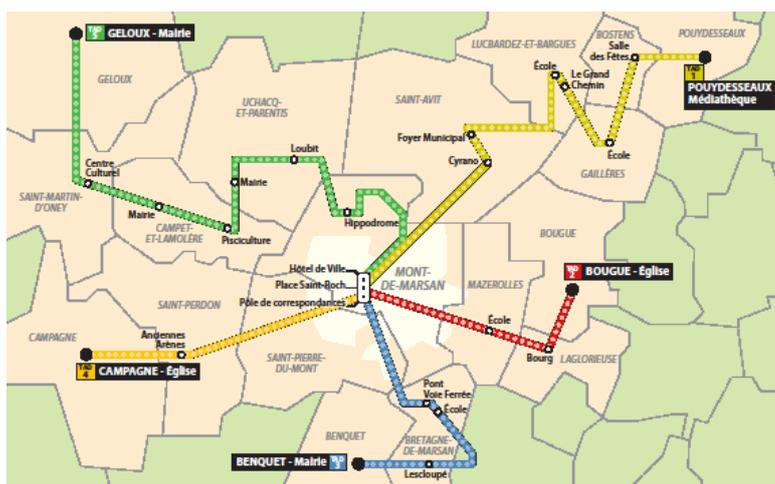
Servez-vous librement, c'est gratuit !

incroyables comestibles / incroyable-edible.info

39 - Transport



Transports Marsan Agglomération vous propose le Transport à la Demande au départ de Saint-Martin-d'Oney, place des platanes, du mardi au samedi inclus. Pour toute réservation (à faire la veille avant 17h), vous pouvez prendre RDV au 05-58-45-04-26 ou sur le site www.bustma.com.



La SNCF vous propose ses services ferroviaires à partir de 3,40 € pour un aller ou un retour Saint-Martin - Mont-de-Marsan. Pour de plus amples informations, consulter le site de la SNCF : www.sncf.com ou alors appeler le : 3635.

Départ de Saint-Martin-d'Oney en direction de Mont-de-Marsan				
Horaires \ Jours	Lundi, mardi, jeudi, vendredi	Mercredi	Samedi	Dimanche
Matin	7h11 → 7h20 8h23 → 8h32	7h11 → 7h20 8h23 → 8h32	7h12 → 7h21	
Midi				
Soir	20h17 → 20h26	20h17 → 20h26	20h17 → 20h26	20h17 → 20h26

Départ de Mont-de-Marsan en direction de Saint-Martin-d'Oney				
Horaires \ Jours	Lundi, mardi, jeudi, vendredi	Mercredi	Samedi	Dimanche
Matin	05h49 → 05h57	05h49 → 05h57	05h49 → 05h57	
Midi		13h00 → 13h09		
Soir	17h14 → 17h23 18h08 → 18h17	17h14 → 17h23 18h08 → 18h17	18h10 → 18h19	20h35 → 20h43

40 - Carte d'identité et passeport



CARTE D'IDENTITÉ

Depuis 2015, toutes les demandes de carte d'identité et de passeport sont à faire auprès des Mairies de Mont de Marsan ou de Saint Pierre du Mont.

En 2014, la durée de validité de la carte d'identité d'une personne majeure est passée de 10 à 15 ans. Votre carte d'identité est prolongée automatiquement et reste valable 5 ans supplémentaires.



ATTENTION

De nombreux pays, y compris en Europe, n'acceptent pas les cartes d'identité périmées. La liste de ces pays est consultable sur le site du Ministère de l'Intérieur.

Documents à fournir :

- Document CERFA à compléter à l'encre noire (pré-demande en ligne)
- Première demande ou si carte périmée depuis plus de 2 ans : acte de naissance ou passeport en cours de validité
- Si renouvellement, ancienne carte d'identité
- En cas de perte ou de vol : timbre fiscal de 25 euros (achat de timbres fiscaux en ligne)
- 1 photo d'identité récente (- de 1 an)
- 1 justificatif de domicile daté de moins d'un an. Dans le cadre d'un hébergement chez un tiers, fournir en plus la copie de la carte d'identité ou le passeport de l'hébergeant et une attestation d'hébergement.

Si la demande concerne un mineur, fournir également :

- La carte d'identité ou le passeport du représentant légal
- En cas de divorce : jugement de divorce complet
Si la garde est alternée, pièce d'identité des 2 parents et justificatif de domicile de chacun d'eux

PASSEPORT

Documents à fournir :

- Document CERFA à compléter à l'encre noire (pré-demande en ligne)
- Carte d'identité originale
- Si renouvellement, ancien passeport
- 1 photo d'identité récente (- de 1 an)
- 1 justificatif de domicile daté de moins d'un an. Dans le cadre d'un hébergement chez un tiers, fournir en plus la copie de la carte d'identité ou le passeport de l'hébergeant et une attestation d'hébergement.
- Timbre fiscal

Si la demande concerne un mineur, fournir également :

- La carte d'identité du représentant légal
- En cas de divorce : jugement de divorce complet
Si la garde est alternée, pièce d'identité des 2 parents et justificatif de domicile de chacun d'eux

41 - Infos pratiques

SECRETARIAT DE MAIRIE

05.58.52.00.24

Accueil public : Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h

Samedi de 10h à 12h

Mercredi : fermé

Adresse mail : mairie@saintmartindoney.fr

Site internet : saintmartindoney.fr Facebook : Mairie de Saint Martin d'Oney

AGENCE POSTALE COMMUNALE 05.58.52.00.55

Accueil public : Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h

Samedi de 10h à 12h

Mercredi : fermé



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

05.58.52.02.32

Accueil public : Lundi et mardi de 9h30 à 11h30

Samedi de 10h30 à 11h45

Adresse mail : bibliotheque-stmartindoney@wanadoo.fr



ANNUAIRE MÉDICAL

CABINET MÉDICAL – 5 et 7 rue de la fontaine

- | | | |
|-------------------------|---|----------------|
| - Médecins généralistes | Jean-Christian LAHAROTTE | 06.42.18.36.36 |
| | Tiphaine BOBET-FIX | 05.58.52.33.51 |
| - Infirmières | É. SIMON, S. HUMBERT, M. DE BEAUVOIR, C. CUZACQ | 06.41.36.49.12 |
| - Ostéopathe | Maud ARBEAU | 06.43.17.65.50 |



CABINET INFIRMIERS – 21 rue Lagrange

S. VIGUERIE et C. TOUZET



PHARMACIE LULL – 843 route de Mont de Marsan

05.58.52.00.27

VÉTÉRINAIRE IDONE – 1143 route de Mont de Marsan

05.58.44.27.85

MASSAGES / SOINS ÉNERGÉTIQUES – 1551 route de Mont de Marsan

06.63.01.82.91

ANNUAIRE UTILE

GENDARMERIE	Roquefort	05.58.45.76.39
	Brocas	05.58.51.48.47
ENEDIS	Panne d'électricité	09.72.67.50.40
SYDEC	Eau et assainissement	0810.409.040
SNCF	Problème ferroviaire	05.58.46.74.07

42 - État civil 2020



NAISSANCES

11 janvier	Lili, Anne, Sylvie ROMIEU
22 janvier	Martin, Maurice, Guy THOMAS
9 février	Mathis, Martin PERRIN
14 février	Éthan, Miguel PACCHIAROTTI
13 mars	Timéo, John SAINT-JALME
26 avril	Raphaël, Louis MURET
10 mai	Sybil, Catherine, Valérie DELATTRE
3 juin	Jean, Alain, Joël, Benoît NOUGUES
9 juin	Cataleya, Véronique, Brigitte BRETON

14 juillet	Gustave, Léandro PORTAS
19 juillet	Lyssandro CAMBOT
30 juillet	Louane, Amélia BELOTTI
16 septembre	Lyam, Nicolas PERRAULT PUYAU
17 octobre	Anna DRATWICKI
8 novembre	Shaïly, Nathalie, Ingrid BOUQUET
21 novembre	Ambroise, Marie, Chloé VIVIEN
16 décembre	Célestine, Alice BARDIN
31 décembre	Pablo MORENO



DÉCÈS

18 janvier	Marie-Béatrix LABARBE épouse DULAU-DEYTS
25 janvier	Joséphine (Cécile) DESTOUESSE
9 mars	Émile, Philippe, Alexandre LORILLIARD
25 mars	Marcel DESBORDES
30 mars	Michel, Jean MONTAGNE
5 avril	Modeste, Eugène, Joseph DEBIÈVRE
23 avril	Suzanne GLIZE épouse DUCOURNEAU
5 juin	Karine, Gervaise DUMERGUE
13 juin	Marie-Bernadette DANÉ épouse DESPAGNET
1^{er} août	Yvette, Françoise CARBILLET épouse BIREMONT

3 septembre	Guy, Pascal, Christian CALMETTES
13 septembre	Jocelyne THOMAS épouse JACQUET
28 septembre	Marie, Jeanne (Simone) PUYAU
18 octobre	Vincent (Élie) DUCOURNEAU
19 octobre	Marie Bernard PUYAU
12 novembre	Marie, Marguerite DUBROCA épouse DEHEZ
14 octobre	Georges, Jimmy MARTIN
1^{er} novembre	Urbain (Francis) TOUYA
16 novembre	Bernard, Marie, Léon LAFOURCADE
18 novembre	Marie-Lucette LUCBERNET épouse MARTIN



MARIAGES

18 juillet	Jean, Roland PONTES et Michèle, Marie-Thérèse CALASSOU
26 décembre	Aymeric, Nicolas SERENG et Julie, Carole RICHARDOT

43 - Calendrier des manifestations 2021

MOIS	CENTRE CULTUREL	GENÉVRIÈRE
Mars	Samedi 6 mars : Banquet du club Urous de Bibe Samedi 27 : Repas du foot	Dimanche 21 et lundi 22 : Pétanque
Avril	Samedi 10 : Concert du Biniou Samedi 17 : Repas de la chasse	
Mai	Samedi 1 ^{er} mai : Vide grenier du Comité des Fêtes Vendredi 7 : Soirée de jeux de société de l'école Samedi 15 et dimanche 16 : Représentation de théâtre De jeudi 20 au lundi 24 : Fêtes patronales Samedi 29 : Gala de danse	Mercredi 12 et jeudi 13 : Pétanque
Juin	Samedi 19 : Fête de la musique animée par le Biniou Vendredi 25 et samedi 26 : Fête de l'école	Samedi 12 : Assemblée Générale du Foot
Juillet	Jeudi 8 : Marché des producteurs	Samedi 3 : Assemblée Générale de la Chasse
Août		Dimanche 22 et lundi 23 : Pétanque
Septembre	Samedi 4 : Forum des associations Samedi 18 : Repas de la chasse Vendredi 24 : Loto du Comité des Fêtes	
Octobre	Samedi 9 : Choucroute du club Urous de Bibe	
Novembre	Vendredi 5 : Loto école Samedi 13 et dimanche 14 : Représentation de théâtre	Samedi 13 : Assemblée Générale de la Pétanque
Décembre	Samedi 4 : Téléthon Dimanche 5 : Goûter DK Dance Samedi 11 : Concert du Biniou Dimanche 12 : Banquet du Biniou	